

HA 80882

PREFECTURE DU CANTAL  
7 MAI 1928  
GABINET DU PREFET

Aux Cazottes, le 4 mai 1928  
(par Ladinhae)



Monsieur le Préfet  
du Cantal,  
à Aurillac.

Monsieur le Préfet,

J'ai l'honneur de vous prier  
de bien vouloir faire prolonger  
le passeport qui m'a été délivré  
le 28 mai 1927 par la Préfecture  
de la Seine à destination du  
Maroc.

Avec mes remerciements anti-  
cipés,

Veuillez agréer, Monsieur le Préfet,  
l'expression de mes sentiments  
les plus distingués.

Lea Jaudet



Tu m'as sous main de Ladinhae (Cantal)  
avec avis très favorable.  
Aurillac, le 4 mai 1928

de maie  
Ladinhae